Envoyé en préfecture le 10/04/2024
Reçu en préfecture le 10/04/2024
Publié le
ID : 085-258501634-20240325-DELIB262024-DE

SmVSA
SYNDICAT MIXTE VENDÉE SÈVRE AUTIZES

Extrait du Registre des Délibérations
Comité Syndical du 25 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de Mars, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à St Maurice des Noues, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC VENDEE SEVRE AUTIZES 10/15	CHOLLET Joël	BENET
	LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT
	MOREAU Yannick	DAMVIX
	GRELIER Alain	FAYMOREAU
	ROBIN Noël	LIEZ
	GELOT Jean-Marie	MAILLE
	POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISE
	GUITON Jacky	PUY DE SERRE
	CHEVALLIER Jean-Claude	VIX
	BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON
CC SUD VENDÉE LITTORAL 0814	LANDAIS Bernard	CHAMPAGNE LES MARAIS
	LEGERON Joël	L'ILE D'ELLE
	GUINOT Bertrand	MOREILLES
	CHARPENTIER Arnaud	LUCON
	CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE
	GANDRIEAU James	STE PEXINE
	BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS
	DAVID Laëtitia	VOUILLÉ LES MARAIS
CC PAYS FONTENAY VENDÉE 14/22	GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDÉE
	GUIGNARD Gérard	BOURNEAU
	BOULARD Stéphane	DOIX LÈS FONTAINES
	VERGNAUD Benjamin	FONTENAY LE COMTE
	ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE
	DUPAS Laurent	LES VELLUIRE SUR VENDEE
	MAROT Roger	LONGEVES
	BOBINEAU Joël	MERVENT
	RIDEAUD Daniel	MONTREUIL
	HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES
	POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU
	RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ
	BAUDRY Yves	SERIGNE
	PHILIPOT Xavier	VOUVANT
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 04/10	GOURMAUD Yvon	ANTINGY
	LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET
	CHATELIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST
	GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES
Total délégués présents : 36/64		

POUVOIRS	QUILLET Pascal	MAILLEZAIS	à M. POITIERS Dominique
	GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	à M. BAUDOUIN Jacques
	MARQUIS Joseph	GUE DE VELLUIRE	à Mme DAVID Laetitia
	LAMY Judicaêl	LA TAILLEE	à M. CHARPENTIER Arnaud
	CAREIL Alain	LOGE FOUGEREUSE	à M. GUENION Christian
Total représentés : 05/64			
Total présents et représentés : 41/64			

Envoyé en préfecture le 10/04/2024
Reçu en préfecture le 10/04/2024
Publié le
ID : 085-258501634-20240325-DELIB262024-DE

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : BUDGET PRINCIPAL SMVSA : AFFECTATION DES RESULTATS - DELIB N° 26/CS 25 MARS 2023

Constatant que le compte administratif fait apparaître :	
- un excédent de fonctionnement de :	**220 165,57**
- un excédent reporté de :	**915 853,77**
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	**1 136 019,34**
- un déficit d'investissement de :	**2 499 543,10**
- un déficit des restes à réaliser de :	**517 042,74**
Soit un besoin de financement de :	**3 016 585,84**
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	**1 136 019,34**
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	**1 136 019,34**
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	**0,00**
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	**2 499 543,10**

Après avoir soumis l'affectation du résultat à l'assemblée, le vote donne les résultats suivants :

Membres en exercices :	64	Vote pour :	41
Membres présents :	36	Vote Contre :	0
Pouvoirs :	5	Abstentions :	0
Suffrages exprimés :	41		

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Adopte l'affectation du résultat de l'exercice 2023

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,
LE PRESIDENT,
Arnaud CHARPENTIER

Signé électroniquement par Arnaud Charpentier
Date de signature : 10/04/2024
Qualité : Président du Synd Mixte Vendée Sèvre Autizes